



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Mercredi 5 juin 2019

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h.

Le quorum étant atteint (21 votants), le Conseil peut délibérer valablement (cf. la feuille d'émargement jointe en annexe).

Présents : feuille d'émargement (Annexe Emargement)

Excusés :

Gabriel de Solages, Représentant élève
Patrick Tezenas, Conseiller consulaire
Alexandra Berbain, Conseillère consulaire

Ordre du jour

- 1 Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 12/03/2019
- 2 BR1
- 3 Conventions 2019/2020
- 4 Carte des emplois résidents
- 5 Informations diverses
- 6 Questions diverses

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour le mardi 4 juin 2019. Les membres du Conseil en ont été informés par courriel le mardi 4 juin 2019 à 12h53 :

*1) modification des horaires des entrées et des sorties à l'école primaire d'Amsterdam **uniquement pour les maternelles.***

*2) modification du calendrier scolaire 2019-2020 à l'école primaire d'Amsterdam concernant **la rentrée des élèves.***

Nomination des 2 secrétaires de séance

- 1 représentant de l'équipe de direction : Alain SILVESTRE
- 1 représentant des enseignants ou 1 représentant des parents : Agnès LE LOUARN

1. Validation du PV du Conseil d'établissement réuni en séance ordinaire du 12 mars 2019

- Point 3 Finalisation des échanges sur le parcours « PARLE ». Noter :

« UPI : Nous sommes d'accord avec l'APE » à la place de « UPI : Favorable à 1h pour tous ».

« AIPL : idem - Favorable à 1 h pour tous ».

« Professeurs : Idem – Favorable à 1h pour tous ».

- Point 6 Question 3 de l'APE. Noter :

« Mme Libeaut indique qu'en tant qu'élus, les conseillers consulaires étaient intervenus sur cette question. »



Le PV est adopté suite aux modifications proposées.

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

2. **BRI** (Annexe 1 BRI 2019)

La Directrice des Affaires Financières présente le budget rectificatif qui sera adopté fin juin par l'AEFE. Mme Inchauspé conclut :

« L'année 2019 est une année charnière particulièrement chargée en dépenses d'investissements :

- rachat du terrain de la Fondation,
- rénovation des installations de sécurité et du toit,
- démarrage du projet immobilier.

Parallèlement, la masse salariale constitue une charge particulièrement lourde pour l'établissement, c'est la raison pour laquelle dans un contexte de projet immobilier, il a été demandé lors de la Conférence de Pilotage des Ressources de ne pas alourdir l'établissement par la suppression de postes de résident (coût élevé des contrats locaux), voire l'augmentation du taux de participation. »

Mme Rini : Est-ce judicieux de programmer les travaux de sécurité avant les travaux de l'entrée ?

Mme Inchauspé : On n'a pas trop le choix par rapport aux exigences en matière de sécurité. Par ailleurs, ces travaux réalisés prioritairement ne sont pas incompatibles avec les travaux de l'entrée.

M Barro : Nous n'avons pas le choix, le PVE a été validé par la mairie.

Vote pour Avis du Conseil

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

3. **Conventions 2019/2020** (Annexe 2 Conventions 2019-2020)

Nous allons élaborer une convention avec le club « samedis malins » et nous mettons en attente la convention avec le Kemvo qui souhaite pour des raisons réglementaires néerlandaises modifier son action. Face à cette nouvelle difficulté, nous travaillons sans relâche en ayant comme ambition de continuer à structurer le périscolaire et les services aux familles dans le respect de la réglementation locale qui est extrêmement contraignante. C'est dans cet esprit que 2samen interviendra sur la garderie Maternelle pour succéder à Mme de Castro dont le Proviseur tient à souligner l'engagement pour l'établissement. La garderie sera bilingue (Français/Néerlandais). Le projet a été présenté le 4 juin aux familles.

Mme Rini : Y a-t-il eu des demandes de 2Samen pour éloigner la garderie Zein de l'école ?

Proviseur : Non, mais nous devons être vigilants et ne pas introduire naïvement de la concurrence au sein de l'école.

Mme Inchauspé précise que l'AEFE demande à ce que le patrimoine soit valorisé et que les biens mis à disposition ne le soient pas gratuitement. Les montants demandés sont calculés en fonction des superficies utilisées. Les conventions concernent surtout des services aux familles. Le futur théâtre pourra être ouvert à des événements extérieurs. Dans ce cas, la location sera plus élevée.

M. Quelavoine : Un cadre budgétaire est-il fourni par l'AEFE pour ces locations ? Serait-il possible de louer un local à une orthophoniste comme par le passé ?



Provisseur : Quand il s'agit de proposer des services aux familles, ce ne sont pas des loyers mais des participations aux frais de chauffage, nettoyage. Dans un EGD, on ne peut pas louer un espace à un praticien c'est la raison pour laquelle le psychologue scolaire sera employé par l'établissement et qu'il n'est pas prévu de suivi individuel dans le cadre de sa mission.

Mme Decool : Les prix de l'extrascolaire vont forcément augmenter.

Provisseur : Sans doute, mais les lois néerlandaises obligent à avoir des encadrants diplômés qui coûtent donc plus chers.

M Beringue : N'y aura-t-il pas un conflit d'intérêt avec « samedis malins » ?

Provisseur : Quelles solutions autres sont proposées ? On a besoin de confiance et de temps pour régler les problèmes.

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

4. Carte des emplois résidents

Suite au départ tardif d'une enseignante de mathématiques résidente, le poste doit être supprimé car le MEN ne pourra pas accorder de détachement, et au regard de notre taux d'encadrement (100 % de titulaires dans cette discipline), il n'y a pas de préjudice majeur, l'enseignant recruté pour pallier ce départ étant lui-même titulaire de l'éducation nationale.

Mmes Decool et ter Val : il est regrettable de perdre un nouveau poste résident. Cela va peser sur le budget.

Provisseur : Au regard du taux d'encadrement, demander le gel du poste n'est pas justifiable.

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 7

Contre : 14

5. Informations diverses

Deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour :

5.1-Modification des horaires (entrées et sorties) à l'école primaire d'Amsterdam **uniquement pour le site Lutmastraat.**

Afin de donner le temps aux parents de déposer leurs enfants sur les deux sites, et de libérer les nouvelles salles louées à temps, les horaires pour le site rue Lutmastraat passent de 8h30 à 8h15 le matin et de 15h15 à 15h le soir. Le mercredi, les horaires seront les suivants : 8h15- 11h15.

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

5.2-Modification du calendrier scolaire 2019-2020 à l'école primaire d'Amsterdam concernant **la rentrée des élèves.**

A Amsterdam, en raison des déménagements de nombreuses salles, la rentrée des élèves se fera le mercredi 4 septembre afin de permettre aux enseignants d'avoir deux jours pour préparer les classes.

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour l'
enseignement français
à l'étranger

5.3-Reliquat voyage 2017-2018 (Annexe 3- Reliquats des voyages 2017-2018)

Il reste après remboursements faits aux familles la somme de 947 euros 18.

Les membres du Conseil sont-ils favorables à l'affectation de cette somme à la caisse de solidarité ?

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

5.4 Modification du règlement intérieur.

Le point concernant la Médiathèque est modifié ainsi :

"Tout manuel scolaire ou livre emprunté à la médiathèque perdu ou détérioré sera facturé au représentant légal ou remplacé par le même manuel scolaire ou le livre emprunté."

Votants : 21

Abstention : 0

Pour : 21

Contre : 0

6. Questions diverses :

Questions de l'APE

Première question : L'APE souhaite faire une communication à propos de l'évolution de la politique des langues au collège et Lycée, pour qu'il subsiste une trace des discussions autour des changements décidés par la direction.

« Nous avons rencontré l'équipe de direction. Elle nous a bien expliqué toutes les contraintes financières, pédagogiques, d'emploi du temps, réforme du bac etc... qui font que ce plan semble être une version aboutie.

Aussi, suite à nos discussions du mois de février la direction a été attentive à créer un parcours 4èmes et 3èmes pour les enfants qui s'étaient engagés dans l'option européenne. Ce parcours s'intitule maintenant "parcours européen". Nous les remercions d'avoir été attentifs à cette remarque. Si nous voyons des points positifs à cette réforme, tel qu'un désir de rendre la DNL accessible au plus grand nombre, nous avons aussi identifié des points qui posent problème et qui n'ont pu être identifiés qu'à partir du 2 avril : date à laquelle la direction a dévoilé l'impact de cette réforme sur un certain nombre de choses :

- Une rupture pédagogique en plein milieu de cycle (ex : certains enfants seront obligés d'abandonner le latin l'an prochain alors qu'on leur demandait les années précédentes de s'engager sur l'ensemble du cycle)
- Le choix exclusif du néerlandais dans certains parcours, ou la mise en concurrence entre les options néerlandais et latin à partir de la quatrième.
- La discontinuité de l'approche en terme de sélectivité, pour la DNL, entre la première phase du parcours (ouvert à tous au collège) et la seconde phase (sélective au lycée et dont le nombre de places sera diminué au profit de la SI).

L'APE a informé ses membres de la politique des langues au mois d'Avril. L'information à l'ensemble des familles par l'établissement a été mise en ligne le vendredi 24 mai. Les fiches pédagogiques devant être remises pour le lundi 27 mai. Nous déplorons un laps de temps aussi court.

Après avoir considéré les changements et leurs conséquences, notre préférence en tant que représentants de parents d'élèves, était de maintenir le dispositif actuel pour l'an prochain. Ceci aurait permis à l'ensemble de la communauté éducative, de prendre le temps de faire un bilan des dernières réformes linguistiques que nous avons eues ces dernières années avant de nous engager dans de nouveaux changements »

Réponse de M. le Proviseur : Les questions diverses sont des questions et non des tribunes. Vous avez



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

communiqué à la communauté sous toutes les formes votre position. La récurrence permanente des mêmes questions notamment sur les langues alors que jusqu'ici nous avons tenu compte de vos souhaits, dans le respect de la réglementation, confirme comme à chaque conseil d'établissement que les réponses apportées pendant les réunions pluri mensuelles ne sont pas entendues. Reposer tout le temps les mêmes questions pour obtenir satisfaction est contreproductif. J'en tiendrai compte dorénavant en souhaitant qu'un changement intervienne pour le bien de la communauté sur les questions du secondaire.

Deuxième question : Avant de commencer une nouvelle année scolaire, pourrait-on avoir un premier bilan des classes de SI au collège ainsi qu'au Lycée ? Les attentes des élèves et celles des professeurs ont-elles été en phase avec la réalité du projet ? Quelles sont les forces du projet et, quels sont les aspects qui seront adaptés l'année prochaine ? Sur le plan financier et sur le plan des moyens humains, le projet semble-t-il en adéquation avec la taille de l'établissement ?

Réponse de M. le Proviseur : Je rappelle qu'un dispositif du ministère de l'éducation nationale est évalué par des inspecteurs, en l'occurrence en anglais, qui pour tout vous dire me relance depuis deux mois et également de vive voix lundi à la direction de l'AEFE, pour ouvrir la SI en primaire. Ma réponse au service pédagogique étant qu'en raison des positions de quelques membres de l'APE du secondaire sur la politique des langues, dont les demandes sont incessantes et irréalistes, qui veulent sans arrêt des évaluations, une intervention entre direction et enseignants, je ne ferai pas de demande dans l'immédiat. L'APE n'est en aucun cas évaluateur de dispositifs réglementaires et les personnels de l'établissement mettent en œuvre les instructions, même si nous sommes innovants dans beaucoup de domaines. Je souhaite également que l'APE puisse à la prochaine rentrée scolaire clarifier sa position sur la bienveillance qu'elle revendique mais qui est contredite par la revendication incessante de cumul d'options.

Alors que dans le même temps les personnels de l'établissement sont innovants et mettent en place des actions, des dispositifs visant à diminuer la pression pour la réussite dans la sérénité de tous les élèves, nous devons être dans une politique de l'offre et non de la demande, ceci m'a été confirmé par un Inspecteur Général auquel j'ai présenté l'établissement la semaine dernière. L'évaluation de cet établissement est permanente et les retours, très positifs, mettent en avant notre qualité. C'est aussi pour cela, que nous sommes accompagnés avec autant de bienveillance et de confiance par les services de l'AEFE autant sur la RH et le budgétaire que sur les dispositifs pédagogiques.

Troisième question : Nous sommes heureux que les élèves et les familles au lycée soient très accompagnés par l'établissement pour le choix des options et de l'orientation. Nous regrettons qu'au collège pour le choix de la langue II et des options, les élèves et les familles soient amenés à faire leurs choix sans l'aide de l'établissement. Quelles pourraient être les actions qui aideraient à faire des choix éclairés ?

Réponse de M. le Proviseur : Je vous remercie pour votre retour, nous l'aborderons avec les enseignants l'an prochain.

Questions de l'AIPL

Les parents entendent beaucoup de rumeurs concernant un éventuel déménagement de l'école à Amsterdam notamment pour pouvoir accueillir le collège entier à terme. Avez-vous des pistes de locaux ? Si oui, en connaissez-vous la ou les localisations possibles ?

Réponse de M. le Proviseur : Une rumeur reste une rumeur, comme je l'ai déjà dit, je me concentre avec la directrice d'Amsterdam sur l'ouverture de la 6°. L'AIPL et la fondation d'Amsterdam peuvent faire des propositions de locaux et aider au déménagement. Le chef d'établissement et la directrice ne pourront pas gérer cette question tout seuls.



Questions des personnels du 2nd degré

1. Concernant les collègues qui devront travailler sur les 2 sites d'Amsterdam et de La Haye, quelles sont les indemnités prévues (en termes de décharge horaire, ou de compensation salariale par rapport aux frais et temps de transport ...) ?

Réponse de M. le Proviseur : Nous mettrons en place une indemnité de transport qui concernera 5 enseignants. Cette indemnité devra être validée par l'AEFE. Je précise qu'une heure d'enseignement n'est pas une heure de transport.

M Beringue : Cette indemnité sera-t-elle imposable ?

Réponse de M. le Proviseur : Elle ne le sera probablement pas.

2. Avec la réforme du BAC et la nouvelle politique des langues au collège, de nombreux enseignants s'inquiètent de l'avenir de leur discipline, en termes de volume horaire, de nombres d'élèves inscrits ou d'attractivité au sein de l'établissement. Auriez des éléments de réponse à apporter ?

Réponse de M. le Proviseur : La seule réponse à apporter sera dans les cours, une attractivité ne se décrète pas, elle se construit.

3. Sorties ponctuelles et régulières : est-il possible de simplifier les documents réservés à l'administration afin que les familles remplissent un seul document à la rentrée pour toutes les sorties par discipline en une seule fois ?

Réponse de M. le Proviseur : Tout document administratif est réalisé afin d'alléger la responsabilité de l'organisateur. L'autorisation de sortie répond au cas par cas, organisateur par organisateur. Celle-ci ne peut donc pas être collective, sauf si l'équipe enseignante est en mesure en début d'année de fournir la liste précise des sorties avec les lieux et les horaires, les effectifs et les encadrants.

AVANT DE CONCLURE

M. le Proviseur : « Avant de clôturer ce dernier conseil d'établissement je tiens à remercier chaleureusement Maité Garcia, pour ce qu'elle a apporté dans l'établissement. Sa discrète efficacité, ses valeurs, sa loyauté et son sens de l'équité et du service public ont permis de faire évoluer positivement l'établissement.

Elle a choisi de partir vers un autre pays, je le regrette mais je le comprends, et je la remercie pour tout. »

Questions de l'UPI :

ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré La Haye :

ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam :

ETAT NEANT

Questions des personnels ATOSS :

ETAT NEANT

Questions des élèves :

ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H25.

Les secrétaires de séance :

Alain SILVESTRE

Agnès LE LOUARN

Le Proviseur

Franck BARRO